

COMMENT SOUSCRIRE AU CONTRAT « MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE » ?

IMPORTANT : Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance des conditions générales du contrat, du document d'informations clés du contrat et de la liste des supports disponibles/annexe financière, adressés par e-mail.

Avant de sélectionner une ou plusieurs Unités de Compte (UC) (SICAV/FCP, SCPI, SCI, Trackers...), vous devez consulter les documents d'informations clés disponibles à l'adresse : <https://placement.meilleurtaux.com/mtx-pvie/dis>

LES 3 ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

1



J'AI COMPLÉTÉ ET SIGNÉ LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES, ENCADRANT NOTRE RELATION :

- Le « **document d'entrée en relation / présentation de meilleurtaux Placement** »
- Le « **profil épargnant** » adapté à votre souscription : pour vous ou pour un(e) mineur(e)

Rappel : la réglementation relative à l'obligation de connaissance et expérience des investisseurs qui incombe aux prestataires et intermédiaires financiers leur impose une connaissance actualisée de leurs clients. Ces documents sont destinés à vérifier que la souscription envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement.

2



JE REMPLIS LE FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION EN LIGNE (recommandé)

- Rendez-vous sur le lien suivant : <https://placement.meilleurtaux.com/mtx-pvie/souscription>
→ Pensez à vous munir de votre RIB, vous en aurez besoin afin de remplir le formulaire.

À noter : L'objectif de ce formulaire est de fiabiliser et sécuriser les données de votre souscription tout en minimisant d'éventuelles instances, malheureusement fréquentes, lorsqu'il s'agit de remplir un dossier « papier » ou « PDF » dans son intégralité. Ce formulaire optimise sensiblement le délai de traitement de votre souscription.

Il vous permettra donc de saisir la totalité de votre souscription, votre dossier de souscription sera généré automatiquement au format PDF avec l'ensemble de vos données, accompagné d'un mode d'emploi personnalisé précisant les pièces justificatives nécessaires à votre souscription. Il vous suffira d'imprimer, signer et nous retourner par voie postale votre dossier avec l'ensemble des pièces justificatives.

OU

JE COMPLÈTE, SIGNE ET JOINS LES DOCUMENTS SUIVANTS (délai de traitement rallongé)

- Le **bulletin de souscription** complété, daté, signé et portant la mention « **Lu et approuvé** »
 - Annexe complémentaire de présentation signée **pour chaque support le nécessitant** (SCPI, Certificat, Produit Structuré).
Disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller :
<https://app.placement.meilleurtaux.com/demande-de-rappel?prod=meilleurtaux-placement-vie>
 - En cas de règlement par prélèvement bancaire → **Mandat de prélèvement SEPA** en cochant la case « paiement ponctuel »
+ **un RIB au nom du souscripteur** sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC
 - En cas de règlement par chèque → **Chèque au nom du souscripteur**, tiré sur un compte en France, libellé à l'ordre exclusif de **Suravenir**
 - En cas de mise en place de versements programmés ou pour effectuer des versements libres ultérieurs par prélèvement → **cocher la case « paiement récurrent/répétitif » du mandat de prélèvement**
+ **un RIB au nom du souscripteur** sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC
 - La copie d'un **justificatif d'identité**, qui peut être une copie de la **Carte Nationale d'Identité**, du **Passeport** ou de la **Carte de séjour** en cours de validité du souscripteur
 - Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture, échéancier, avis d'imposition...).
- Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom :** une attestation de votre hébergeant avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité au nom de l'hébergeant.
- Un **justificatif d'origine des fonds** (relevé d'épargne, acte notarié...) **en cas de versement supérieur à 150 000 €.**

3



JE RETOURNE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS :

dans une enveloppe **non affranchie** adressée à
meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement)
Libre Réponse n°64323 - 35049 Rennes Cedex

OU

dans une enveloppe **affranchie** adressée à
meilleurtaux Placement (MeilleurPlacement)
18 rue Baudrairie - 35000 Rennes

Nous accuserons réception des documents par email et procéderons à l'analyse de votre projet.
Un rapport d'adaptation vous sera adressé avant transmission de la souscription à l'assureur.

Nous vous recommandons de conserver une copie de votre dossier de souscription.

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À NOUS RETOURNER EN CAS DE :

► SOUSCRIPTION CONJOINTE

La souscription en co-adhésion est possible pour les couples mariés sous le régime de la communauté. Toutefois, si vous optez pour le dénouement du contrat au second décès, vous devez être mariés sous le régime de la communauté universelle selon l'article 1526 du code civil. Il conviendra alors de pouvoir justifier de l'un des éléments suivants :

- Une clause d'attribution intégrale prévue aux articles 1524 et 1525 du code civil attribuant la totalité de la communauté au dernier survivant.
- Une clause précipitaire prévue à l'article 1515 du code civil attribuant de manière exclusive du reste de la communauté le contrat d'assurance vie au conjoint survivant.
- Le bulletin de souscription complété et signé par les 2 co-souscripteurs, portant la mention « Lu et approuvé ».
- L' « annexe à la souscription / adhésion conjointe » complétée, datée et signée par les 2 souscripteurs : <https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/suravenir-annexe-adhesion-conjointe>
- Livret de famille ou extraits d'actes de naissance.
- La copie d'un justificatif d'identité en cours de validité des 2 co-souscripteurs.

En fonction du dénouement

- Si dénouement au 1^{er} décès : acte notarié, extrait d'acte de mariage ou copie livret de famille justifiant d'un régime de communauté.
- Si dénouement au 2nd décès : acte notarié, extrait d'acte de mariage ou copie livret de famille justifiant le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput incluant le contrat d'assurance-vie.

Rappel : **meilleurtaux Placement Vie** n'est pas gérable en ligne dans le cadre d'une co-souscription (consultation uniquement).

► SOUSCRIPTION DANS LE CADRE DE « L'ÉPARGNE HANDICAP »

- Le formulaire de demande de mise en place du cadre épargne handicap complété, daté et signé : <https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/suravenir-formulaire-epargne-handicap>

La copie d'un document valide au moment de la souscription, justifiant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions normales de rentabilité :

- Décision Cotorep / MDPH / MDA
- Admission en entreprise adaptée ou ESAT
- Justificatif Sécurité Sociale d'invalidité (carte d'invalidité) 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie
- Attestation d'employeur

► SOUSCRIPTION D'UNE PERSONNE MAJEURE SOUS PROTECTION JURIDIQUE (CURATELLE OU TUTELLE)

- La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du majeur protégé
- La photocopie de la pièce d'identité en cours de validité du tuteur ou du curateur
- La photocopie du jugement de mise sous curatelle ou sous tutelle
- L'ordonnance du juge pour le placement des fonds en cas de tutelle
- Un Justificatif de domicile de moins de 3 mois du majeur protégé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du curateur ou du tuteur si le jugement de mise sous curatelle ou sous tutelle stipule que les courriers/documents relatifs à la souscription du contrat devront être adressés au domicile du tuteur ou du curateur

Rappel :

- En cas de tutelle, le bulletin de souscription doit être signé uniquement par le tuteur (sa signature doit être précédée de la mention « le tuteur »)
- En cas de curatelle, le bulletin de souscription doit être signé par le majeur et par le curateur (sa signature doit être précédée de la mention « le curateur »)

► SOUSCRIPTION D'UN ENFANT MINEUR

- Le bulletin de souscription complété et signé par les 2 représentants légaux accompagné de la mention « en tant que représentant légal » écrite par les 2 parents (parents mariés, séparés ou divorcés inclus)
- La photocopie des pièces d'identité en cours de validité des 2 parents
- Un justificatif d'identité du souscripteur qui peut être une copie du livret de famille (pages enfant et parents) ou de l'acte de naissance de l'enfant permettant de justifier la filiation

Rappel :

- La signature des 2 parents est nécessaire dans toutes les cases où est indiqué « signature du souscripteur »
- La signature du mineur est également nécessaire en plus de celle des parents si celui-ci a plus de 12 ans
- La seule clause bénéficiaire admise est : « Ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires »
- La durée du contrat doit correspondre à 85 ans moins l'âge de l'enfant
- **meilleurtaux Placement Vie** n'est pas gérable en ligne pour un enfant mineur

► SOUSCRIPTION D'UN NON RÉSIDENT

- Le bulletin de souscription complété, daté, signé en France et portant la mention « Lu et approuvé »
- Un justificatif d'origine des fonds (relevé d'épargne, acte notarié...) dès le 1^{er} euro
- Un justificatif de résidence fiscale étrangère de l'année en cours :
 - soit une attestation de résidence de la juridiction citée au moyen d'un formulaire CERFA série 5000 (sans annexe) complété, signé et revêtu du cachet de l'administration fiscale de votre pays de résidence fiscale, disponible sur le site www.impots.gouv.fr ;
 - soit une attestation de résidence de la juridiction citée établie par l'administration fiscale de votre lieu de résidence fiscale ;
 - soit un avis d'imposition à l'étranger de la juridiction citée. Dans la mesure du possible, ces documents doivent être établis en français ou accompagnés de traductions par un traducteur assermenté.
- Attestation d'expatriation temporaire :
 - <https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/suravenir-attestation-expatriation-temporaire>
 - + justificatif (ex : document de l'ambassade ou attestation de l'employeur de la mission temporaire)
 - + connaissance client renforcée si vous résidez hors Espace Economique Européen :
<https://placement.meilleurtaux.com/images/docs-assureur/suravenir/suravenir-formulaire-connaissance-client-renforcee>

meilleurtaux Placement Vie est un des seuls contrats d'assurance vie « non-résident » permettant la gestion en ligne (versements, arbitrages...), hors pays vigilance renforcée.

Une question, un conseil ? Nos conseillers sont à votre disposition du **lundi au vendredi** de 9h à 19h
par téléphone au **01 47 20 33 00**, sur rendez-vous ou par e-mail : **placement@meilleurtaux.com**

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - **01 47 20 33 00**

CNCEF
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.
Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION / PRÉSENTATION MEILLEURTAUX PLACEMENT

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine). Siège social : 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - Tél : 01 47 20 33 00 - Courriel : placement@meilleurtaux.com - Site internet : placement.meilleurtaux.com

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Immatriculé sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 07 031 613 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Intermédiaire en assurance (COA)

Positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. MeilleurPlacement peut notamment présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants* :

Generali Vie, Spirica, Suravenir... Le conseil apporté est de type « adaptation de la solution aux besoins et objectifs du client ». Le conseil qui vous sera rendu sera formalisé dans une déclaration d'adaptation qui vous fournira des informations sur les familles de placements et les stratégies d'investissement proposées. Cette déclaration d'adaptation inclura également des orientations et des mises en garde appropriées sur les risques et caractéristiques de ces familles et stratégies tels que les risques de perte en capital, les frais, la liquidité, etc. Le suivi du contrat donne lieu à une rémunération sous forme de commissions versées par les compagnies d'assurances partenaires (rétrocession annuelle d'une partie des frais de gestion prélevés au titre de la gestion des contrats et au titre de la gestion des supports financiers (hors fonds en Euro et autres supports spécifiques)).

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant

Conseiller en investissements financiers (CIF)

Adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), association agréée par l'AMF (l'Autorité des Marchés Financiers).

MeilleurPlacement peut notamment présenter les produits et solutions de placements des établissements suivants* : 123 IM, ACG Management, Alto Invest, Nextstage, Odysée Venture, Perial Placements, Sigma Gestion, Sofidy SA, Truffle Capital, Vatel Capital...

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers) et la rémunération se fait par commissions sur les instruments financiers.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

MeilleurPlacement peut être mandaté pour présenter, proposer ou aider à la conclusion de produits d'épargne bancaire et effectuer tous travaux et conseils préparatoires à leur réalisation. MeilleurPlacement n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit. MeilleurPlacement ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

- Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation au 31 décembre 2022 : néant.
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (CFCAL), filiale du Crédit Mutuel Arkea.
- Cette activité donne lieu à une rémunération sous forme de commission annuelle versée par l'établissement de crédit partenaire basée sur les encours moyens détenus sur l'exercice au titre des produits d'épargne souscrits par son intermédiaire.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

MeilleurPlacement peut agir en vertu d'un mandat délivré par un autre intermédiaire en opération de banque et service de paiement (le Mandant) proposant des crédits immobiliers.

- Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandat : Meilleurtaux - 36 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris - ORIAS n°07 022 955 - RCS Paris 424 264 281
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement
- Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Crédit Agricole, La Banque Postale, Société Générale, etc. (liste complète des partenaires sur <https://www.meilleurtaux.com/a-propos-de-meilleurtaux/nos-partenaires-bancaires/credit-immobilier.html>)
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiquées avant la souscription.

Assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Dans le cadre de ces activités, MeilleurPlacement bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de MMA boulevard de Marie et Alexandre Oyon - Le Mans Cedex 9.

Politique de traitement des conflits d'intérêts

Conformément à la réglementation applicable, MeilleurPlacement a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

* Les listes d'établissements partenaires mentionnées dans ce document sont susceptibles d'évolution. La liste complète et actualisée peut être fournie sur simple demande.

FACE À VOUS UN PROFESSIONNEL QUI S'ENGAGE À :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus, et notamment toute somme représentative de provision, commissions, frais de recherche, de constitution de dossier ou autre remise quelconque de la part d'un particulier.

DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Ces données sont collectées dans différents formulaires tout au long de la phase de découverte, de conseil et de suivi des placements réalisés par notre intermédiaire. Elles sont indispensables à la mise en oeuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement) et l'aide à la souscription des placement et/ou des produits d'épargne.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer nos prestations de conseil en investissement financier dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de meilleurtaux Placement - MeilleurPlacement - RGPD - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes ou par email : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous reporter à notre politique de données personnelles :

<https://placement.meilleurtaux.com/a-propos/mentions-legales.html#donnees-perso>.

Le souscripteur dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante :

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de 5 ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de propositions d'allocations adaptées.

La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisé par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à :

donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à MeilleurPlacement, par mail ou par courrier, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, sauf réponse apportée dans ce délai, puis de 2 mois à compter de la réclamation pour y répondre.

Pour les produits de type assurance-vie, retraite, épargne, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - email : consommation@cmapp.fr - Site : <https://www.cmap.fr/la-mediation-de-la-consommation/>

Pour les autres produits, à défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 - Site : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Je soussigné(e)/nous soussignés

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

et

M. Mme

Nom : _____ Prénom : _____

Reconnais(sons) avoir pris connaissance de la fiche de présentation de meilleurtaux Placement. Fait à : _____ Le : _____

Signature : _____

Signature : _____

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT

Conformément à ses obligations réglementaires, MeilleurPlacement, exploitant la marque meilleurtaux Placement, doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, de vos objectifs, de vos exigences et besoins, de votre situation financière et patrimoniale ainsi que de votre connaissance et expérience en matière d'épargne et de placements financiers.

MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement) devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de vous proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier sur simple demande, à tout moment.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de MeilleurPlacement (meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mp@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre :

d'une nouvelle souscription

Nom de votre contrat : _____

d'une mise à jour de votre dossier

Numéro de contrat : _____

1 - MON PATRIMOINE ET MOI

ÉPARGNANT(E)/SOUSCRIPTEUR(RICE)/ASSURÉ(E)

M. Mme

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Âge :

Moins de 18 ans (2 pts) 18-29 ans (3 pts) 30-49 ans (4 pts)

50-64 ans (3 pts) 65-79 ans (2 pts) 80 ans et plus (-10 pts)

Capacité juridique :

Majeur : Capable

Majeur protégé sous :

- Curatelle simple Sauvegarde de justice
 Curatelle renforcée Habilitation familiale
 Tutelle Mandat de protection future

Régime de protection juridique mis en place depuis le : ____/____/____

Mineur : Sous administration légale Sous tutelle Émancipé

Représenté(e) par : (à remplir par les représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____

Relation avec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :

- Père Mère Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____

Relation avec le/la souscripteur(rice)/assuré(e) :

- Père Mère Tuteur

CONJOINT(E)/PARTENAIRE DE PACS

À compléter obligatoirement en cas de co-souscription.

M. Mme

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____/____/____

En cas de co-souscription merci de cocher la case ci-dessous :

Co-souscripteur(rice)/Co-assuré(e)

Activité et projection, mon(ma) conjoint(e)/partenaire est :

- Salarié(e) en activité Indépendant(e) en activité
 Demandeur(euse) d'emploi Étudiant(e)/Élève/Apprenti(e)
 Retraité(e) Sans activité professionnelle

Profession actuelle ou dernière profession exercée : _____

CSP : _____

(Se reporter au document « Comment remplir votre Proposition d'Assurance »)

A - STATUT CIVIL ET FISCAL

Je suis de nationalité : _____ . J'ai une double nationalité : _____

Si vous êtes marié(e), précisez le régime matrimonial : _____

Si vous êtes PACSé(e), précisez le régime matrimonial : _____

Nombre d'enfants à charge : 0 1 2 3 ou plus

B - SITUATION PATRIMONIALE DE VOTRE FOYER

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou en pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi de déterminer votre profil épargnant.

BUDGET DU FOYER (montant obligatoire)

1 - Les revenus annuels bruts de mon foyer fiscal sont d'environ : _____ €/an soit :

Moins de 40 000 € (1 pt) De 40 001 € à 80 000 € (2 pts) Plus de 80 000 € (5 pts)

2 - Ma capacité d'épargne mensuelle s'élève à environ : _____ €/mois soit :

De 0 à 100 € (0 pt) De 101 à 500 € (2 pts) Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER (montant ou % obligatoire)

1 - Êtes-vous propriétaire de votre résidence principale ?

Oui (2 pts) Non (0 pt)

2 - Quel est le montant du patrimoine net total de votre foyer (hors crédit(s)) ? _____ €

3 - Quelle est la part de votre patrimoine immobilier en € ou en % de votre patrimoine net total ?

_____ € ou _____ % de mon patrimoine net total soit :

Moins de 200 000 € (0 pt) De 200 001 à 500 000 € (2 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

4 - Quelle est la part de votre patrimoine financier en € ou en % de votre patrimoine net total ?

_____ € ou _____ % de mon patrimoine net total soit :

Moins de 50 000 € (0 pt) De 50 001 à 150 000 € (2 pts) De 150 001 à 500 000 € (3 pts) Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - MON EXPÉRIENCE ET MES CONNAISSANCES FINANCIÈRES

A - VOS CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES FINANCIÈRES

Avez-vous déjà investi sur ces supports :

Assurance vie (2 pts) PEA ou Compte titres (3 pts) Fonds immobiliers (1 pt)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

SELON VOTRE CONNAISSANCE DES PLACEMENTS FINANCIERS :

1 - Un investissement en placements collectifs / unités de compte (FCP/SICAV/ETF/SCPI...) présente un risque de perte en capital ?

Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

2 - Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort

Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

3 - En assurance vie, le capital placé est bloqué pendant 8 ans

Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

B - DÉTENTIONS ET PRATIQUES

1 - Comment gérez-vous vos placements financiers ?

Je suis autonome (3 pts)
 Je me fais accompagner (1 pt)

2 - Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

Non Oui

Si oui, quelle a été votre réaction face à ces pertes ?

J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

3 - MON PLACEMENT

1 - Quel est l'objectif principal de ce placement ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
- Faire fructifier mon épargne (3 pts)
- Financer un projet (étude, acquisition immobilière) (2 pts)
- Optimiser la transmission de mon patrimoine (4 pts)

2 - Votre horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts)
- 2 à 8 ans (4 pts)
- Plus de 8 ans (6 pts)

3 - Pensez-vous avoir besoin de disposer de votre épargne avant l'atteinte de votre horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts)
- Oui, partiellement (1 pt)
- Non, j'ai d'autres économies disponibles (8 pts)

4 - Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts)
- 10 à 25 % (3 pts)
- 25 à 50 % (2 pts)
- Plus de 50 % (0 pt)

5 - Quelle part représente l'assurance vie dans votre patrimoine financier (y compris votre projet en cours) ?

- Moins de 25 %
- De 25 à 50 %
- De 50 à 75 %
- Plus de 75 %

6 - En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation seriez-vous prêt à accepter ?

- Une variation de +/- 500 € (1 pt)
- Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
- Une variation de +/- 2 000 € (8 pts)
- Une variation de +/- 5 000 € (14 pts)

7 - Si votre placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts)
- Je patiente (2 pts)
- Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

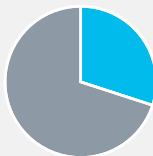
ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



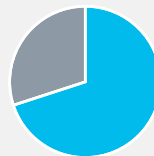
Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Épargnant N°1/Représentant légal

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Épargnant N°2/Représentant légal

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Assuré(e) mineur(e)/majeur(e) protégé(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCFE
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCFE Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

PEAVIE - 28/09/2023

VOTRE PROFIL ÉPARGNANT - MINEUR(E)

Conformément à ses obligations réglementaires, MeilleurPlacement, exploitant la marque **meilleurtaux Placement**, doit s'enquérir, préalablement à tout investissement financier, de vos objectifs, de vos exigences et besoins, de votre situation financière et patrimoniale ainsi que de votre connaissance et expérience en matière d'épargne et de placements financiers.

MeilleurPlacement (**meilleurtaux Placement**) devra en outre déterminer votre sensibilité/tolérance au risque afin de vous proposer une allocation d'actifs adaptée. Ces informations sont nécessaires pour préserver vos intérêts et vous délivrer un conseil adapté, c'est pour cela qu'il convient d'y répondre de manière sincère et complète. À défaut, nous vous informons que le conseil final délivré pourrait ne pas être adapté.

Ce profil devra être mis à jour régulièrement, mais vous pourrez le modifier sur simple demande, à tout moment.

Les destinataires des données sont les conseillers en gestion de patrimoine, le personnel affecté aux opérations de back-office et les partenaires (assureurs, banques ou gestionnaires des « produits » souscrits) de MeilleurPlacement (**meilleurtaux Placement**). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer auprès de MeilleurPlacement.

Certains des traitements réalisés à partir des données collectées sont automatiques et relèvent du profilage. Ils sont nécessaires dans l'activité de MeilleurPlacement pour répondre à certaines de ses exigences réglementaires, en particulier la détermination d'un profil client et/ou la génération de proposition d'allocations adaptées. La personne concernée peut à tout moment demander un traitement unitaire de ses données réalisée par un collaborateur sous la responsabilité du responsable de traitement en contactant l'un de nos conseillers, joignable au 01 47 20 33 00 ou en adressant sa demande à donneespersonnelles-mp@meilleurtaux.com.

Questionnaire obligatoire établi dans le cadre d'une souscription pour un(e) mineur(e). À compléter par les représentants légaux.

Nouvelle souscription

Nom du contrat : _____

Mise à jour du dossier

Numéro du contrat : _____

1 - MON PATRIMOINE ET MOI

IDENTITE DU SOUSCRIPTEUR MINEUR

M. Mme

Nom : _____ Nationalité : _____

Prénom(s) : _____ Double nationalité : _____

Âge : Moins de 18 ans (2 pts)

IDENTIFICATION DU FOYER

Mineur(e) : sous administration légale sous tutelle émancipé(e)

Représenté(e) par : (informations des représentants légaux)

1 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

2 - Nom : _____ Prénom : _____ Lien : Père Mère Tuteur

SITUATION FINANCIERE ET PATRIMONIALE DU(ES) REPRESENTANT(S)

Merci d'indiquer les montants en euros et/ou en pourcentages. Les fourchettes de valeur permettent quant à elles d'attribuer des points et ainsi de déterminer votre profil épargnant.

BUDGET DU FOYER (montant obligatoire)

1 - Les **revenus nets annuels** du foyer fiscal sont de : _____ €

Moins de 40 000 € (1 pt)

De 40 001 € à 80 000 € (2 pts)

Plus de 80 000 € (5 pts)

2 - La **capacité d'épargne mensuelle** du foyer fiscal est de :

De 0 à 100 € (0 pt)

De 101 à 500 € (2 pts)

Plus de 500 € (4 pts)

PATRIMOINE DU FOYER (montant ou pourcentage obligatoire)

Êtes-vous **propriétaire** de votre résidence principale ? Oui (2 pts) Non (0 pt)

Montant du **patrimoine total du foyer** (emprunts déduits) : _____ €

=> Composition :

1 - **Immobilier** (emprunts déduits) = _____ € ou _____ % de votre patrimoine net total

Moins de 200 000 € (0 pt)

de 200 001 à 500 000 € (2 pts)

Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - **Financier** = _____ € ou _____ % de votre patrimoine net total

Moins de 50 000 € (0 pt)

de 50 001 à 150 000 € (2 pts)

de 150 001 à 500 000 € (3 pts)

Plus de 500 000 € (4 pts)

2 - EXPERIENCE ET CONNAISSANCES FINANCIERES DU(ES) REPRESENTANT(S)

Avez-vous déjà investi dans les placements suivants ?

- Fonds immobiliers (1pt) Assurance-vie (2 pts) PEA ou Compte Titres (3 pts)
 Ce sera mon premier investissement (0 pt)

SELON VOTRE CONNAISSANCE DES PLACEMENTS FINANCIERS :

1 - Un investissement en placements collectifs / unités de compte (FCP/SICAV/ETF/SCPI...) présente un risque de perte en capital

- Vrai (3 pts) Faux (0 pt) Je ne sais pas (0 pt)

2 - Une perspective de gain élevé implique un risque de perte en capital fort

- Vrai (3 pts) Faux (-10 pts) Je ne sais pas (0 pt)

3 - En assurance vie, le capital placé est bloqué pendant 8 ans

- Vrai (0 pt) Faux (3 pts) Je ne sais pas (0 pt)

DÉTENTIONS ET PRATIQUES

1 - Comment gérez-vous vos placements financiers ?

- Je suis autonome (3 pts) Je me fais accompagner (1 pt)

2 - Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

- Non Oui

Si oui, quelle a été votre réaction ?

- J'ai augmenté mon investissement (8 pts)
 J'ai patienté sans paniquer (1 pt)
 J'ai vendu tout ou une partie de mes placements (0 pt)

3 - MON PLACEMENT

1 - Quel est l'objectif principal de ce placement du point de vue de l'épargnant(e) mineur(e) ?

- Disposer de revenus complémentaires (3 pts)
 Valoriser un capital (3 pts)
 Financer un projet futur (étude, acquisition...) (2 pts)

2 - L'horizon de placement est de :

- Moins de 2 ans (-40 pts) 2 à 8 ans (4 pts) Plus de 8 ans (6 pts)

3 - Pensez-vous avoir besoin de disposer de cette épargne avant l'atteinte de l'horizon de placement ?

- Oui, en totalité (-40 pts) Oui, partiellement (1 pt) Non, j'ai d'autres économies (8 pts)

4 - Vous avez indiqué vouloir investir _____ €, pour votre enfant mineur, quelle part de votre patrimoine financier représente cet investissement ?

- 0 à 10 % (5 pts) 10 à 25 % (3 pts) 25 à 50 % (2 pts) Plus de 50 % (0 pt)

5 - En supposant un investissement de 10 000 € sur 5 ans, quelle variation êtes-vous prêt à accepter pour ce placement ?

- Une variation de +/- 500 € (1 pt)
 Une variation de +/- 1 000 € (4 pts)
 Une variation de +/- 2 000 € (8 pts)
 Une variation de +/- 5 000 € (14 pts)

6 - Si ce placement subissait une perte plus importante qu'envisagée, quelle serait votre réaction ?

- Je réinvestis (6 pts) Je patiente (2 pts) Je liquide tout ou partie de mes actifs (0 pt)

DÉFINITION DES PROFILS DE RISQUE

Pour vous conseiller au plus près de vos besoins, nous avons déterminé 5 profils correspondant à des comportements d'investissement prenant en compte, entre autres, votre sensibilité au risque et votre espérance de rendement. Ces profils nous permettent ainsi de vous proposer des allocations cibles pour votre investissement.

Sécuritaire : destiné aux investisseurs ne souhaitant pas prendre de risque sur leur capital mais privilégier sa conservation au détriment du rendement.

Inconvénients : les fonds en euros proposés ayant une garantie partielle en capital, tout investissement présente un risque limité de perte en capital.

Prudent : destiné aux investisseurs souhaitant sécuriser leur investissement tout en acceptant une prise de risque modérée sur une faible partie de leur patrimoine, afin de rechercher un niveau de performance supérieur.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations temporaires à la baisse.

Équilibré : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque modérée sur une partie de leur investissement.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Dynamique : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque élevée, au détriment de la préservation de leur capital.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives.

Audacieux : destiné aux investisseurs recherchant la croissance sur le long terme de leur investissement en acceptant une prise de risque très élevée.

La préservation du capital n'étant pas une priorité pour ce contrat.

Inconvénients : la valeur de l'investissement pourrait subir des fluctuations importantes à la baisse sur plusieurs années consécutives. Dans le pire des cas,

la perte en capital pourrait être égale à la totalité de votre investissement.

Pour connaître votre profil, additionnez les points obtenus en complétant ce questionnaire. J'ai obtenu _____ points, mon profil est :



Sécuritaire

(inférieur à 0 points)



Prudent

(entre 0 et 35 points)



Équilibré

(entre 36 et 50 points)



Dynamique

(entre 51 et 65 points)



Audacieux

(supérieur à 66 points)

ALLOCATION CONSEILLÉE EN FONCTION DE VOTRE PROFIL

Sécuritaire



100 %
Fonds en euros

Prudent



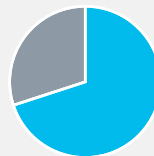
Jusqu'à
30 % d'OPCVM

Équilibré



Jusqu'à
50 % d'OPCVM

Dynamique



Jusqu'à
70 % d'OPCVM

Audacieux



Jusqu'à
100 % d'OPCVM

Si votre profil est sécuritaire, nous vous conseillons de souscrire à un contrat permettant l'investissement 100% en fonds en euros. Pour rappel, les garanties en capital sont partielles. Ainsi, si le rendement du fonds en euros est nul, la valeur de votre investissement serait amenée à diminuer du montant des frais de gestion.

J'ai pris connaissance de l'allocation conseillée compte tenu de mon profil et décide de :

Suivre la répartition recommandée. Je me suis informé(e) au préalable sur les caractéristiques des Unités de compte proposées au moyen de l'annexe financière fournie et des informations et documents mis à ma disposition par meilleurtaux Placement sur son site internet.

Ne pas suivre la répartition recommandée et choisir librement mon allocation. Je note que les informations fournies par meilleurtaux Placement sur les supports d'investissement proposés ou présentes dans l'annexe financière mise à ma disposition ne sauraient être assimilées à un conseil.

En poursuivant mon projet je reconnais avoir été informé(e) du risque de perte de capital inhérent aux supports proposés, et notamment du fait que les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Fait à : _____ Le : _____

Représentant légal N°1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Représentant légal N°2 :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Assuré(e) mineur(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

CNCFE
les experts financiers,
accompagnateurs de croissance

meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCFE Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.
Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

meilleurtaux Placement Vie

Contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport n° 2270

PROPOSITION D'ASSURANCE VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) – BULLETIN DE SOUSCRIPTION

ENCADRÉ

1. Le contrat meilleurtaux Placement Vie n° 2270 est un **contrat d'assurance-vie individuel**.

2. Garanties offertes par le contrat meilleurtaux Placement Vie :

- en cas de vie du souscripteur au terme du contrat : paiement d'un capital et/ou d'une rente viagère (point **8⁽¹⁾**)
- en cas de décès du souscripteur : paiement d'un capital (point **2e⁽¹⁾**).

Pour le contrat meilleurtaux Placement Vie dont une part des droits est exprimée en unités de compte, l'information sur les garanties offertes distingue les droits exprimés en unités de compte et ceux qui ne le sont pas :

a) Pour les droits exprimés en euros, le contrat ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais (point **3⁽¹⁾**).

b) Pour les droits exprimés en unités de compte, les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers (point 3⁽¹⁾).

3. Pour les fonds en euros, il n'existe pas de participation aux bénéfices contractuelle. Les conditions d'affectation des bénéfices techniques et financiers sont précisées au point **3⁽¹⁾**.

4. Le contrat meilleurtaux Placement Vie comporte une faculté de rachat. Les sommes sont versées par l'assureur dans un délai de 30 jours. Les modalités de rachat sont indiquées au point **7⁽¹⁾**. Les tableaux des valeurs de rachat minimales sur huit ans sont précisés au point **3⁽¹⁾**.

5. Les frais prélevés par l'entreprise sont les suivants :

- « Frais à l'entrée et sur versements » :
 - 0,00 % lors de la souscription et lors du versement des primes
- « Frais en cours de vie du contrat » :
 - frais annuels de gestion en cas de gestion libre :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros du fonds Suravenir Rendement 2
 - 3,00 % maximum sur la part des droits exprimés en euros du fonds Suravenir Opportunités 2
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - frais annuels de gestion en cas de gestion profilée :
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en euros
 - 0,60 % sur la part des droits exprimés en unités de compte
 - les frais annuels de gestion sont augmentés de 0,14 % en cas de sélection de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel
- « Frais de sortie » :
 - 3 % sur quittances d'arrérages
 - option pour la remise de titres en cas de rachat total, de décès ou au terme : 1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres
- « Autres frais » :
 - Frais prélevés lors des opérations effectuées sur les ETFs : 0,10 % des montants investis / désinvestis sur les ETFs
 - cotisations mensuelles de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès : de 0,15 ‰ à 5,15 ‰ des capitaux sous risque en fonction de l'âge

Les frais pouvant être supportés par les unités de compte sont précisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC) ou les Documents d'Information Spécifiques.

6. La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du contrat choisi. Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.

7. Le souscripteur peut désigner le ou les bénéficiaires dans le contrat et ultérieurement par avenant au contrat. La désignation du bénéficiaire peut être effectuée notamment par acte sous seing privé ou acte authentique comme indiqué au point **10⁽¹⁾**.

Cet encadré a pour objet d'attirer l'attention du souscripteur sur certaines dispositions essentielles de la proposition d'assurance. Il est important que le souscripteur lise intégralement la proposition d'assurance, et pose toutes les questions qu'il estime nécessaires avant de signer le contrat.

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

SOUSCRIPTEUR(S)

Le(s) soussigné(s), ci-après désigné(s) souscripteur(s), demande(nt) sa (leur) souscription du contrat d'assurance-vie individuel de type multirisque placement Vie de la société d'assurance Suravenir.

SOUSCRIPTEUR

Monsieur Madame Nom : _____
Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____
Ville/Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Email : _____@_____

Situation professionnelle

Actif Étudiant/Apprenti/Elève Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif
Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : _____
Code CSP correspondant à la profession⁽⁴⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non
Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :
J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant⁽³⁾ : _____
Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____
Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non
Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____
Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non
Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____
Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat meilleurtaux Placement Vie ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

(CO-)SOUSCRIPTEUR ⁽²⁾

Monsieur Madame Nom : _____
Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Date de naissance : ____/____/____ Département de naissance : _____
Ville/Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____
Email : _____@_____

Situation professionnelle

Actif Étudiant/Apprenti/Elève Demandeur d'emploi Retraité Autre inactif
Profession (si demandeur d'emploi/retraité, profession antérieure) : _____
Code CSP correspondant à la profession⁽⁴⁾ : _____

Résidence fiscale

Etes-vous résident fiscal français ? Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non
Si vous avez répondu « non » à au moins une de ces questions, veuillez compléter la partie suivante :
J'atteste être soumis à des obligations fiscales en tant que résident(e) ou citoyen(ne) de l'Etat ou territoire suivant⁽³⁾ : _____
Numéro fiscal (si résident fiscal étranger) : _____
Je n'ai aucune obligation fiscale dans d'autres Etats ou territoires. Si plusieurs pays de résidence fiscale, reportez la totalité sur papier libre daté et signé.

Renseignements complémentaires

Exercez-vous, ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non
Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____
Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante⁽⁴⁾ ? Oui Non
Si oui : Quelle fonction ? _____ Dans quel pays ? _____ Quel est votre lien avec cette personne ? _____
Dans le cas d'un « oui » à l'une et/ou à l'autre des deux questions, la souscription du contrat meilleurtaux Placement Vie ne sera effective qu'après validation par Suravenir du dossier de souscription.

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e)
Si marié(e), indiquez le régime matrimonial : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

Capacité juridique

Majeur capable sous tutelle sous curatelle sous sauvegarde de justice
Mineur sous administration légale sous tutelle émancipé

Si mineur ou majeur sous tutelle ou curatelle, indiquez les nom et prénom et l'adresse du (des) représentant(s) légal(aux) :

Représentant légal 1 :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Représentant légal 2 :

Nom, prénom : _____

Tranche de revenus annuels du foyer

- Inférieurs à 15 k€ 15 à 30 k€ 30 à 45 k€ 45 à 60 k€ 60 à 100 k€ 100 à 150 k€
 Supérieurs à 150 k€

Patrimoine du foyer

- Inférieur à 25 k€ 25 à 50 k€ 50 à 100 k€ 100 à 150 k€ 150 à 300 k€ 300 à 450 k€
 450 à 600 k€ 600 à 750 k€ 750 à 1 500 k€ Supérieur à 1 500 k€

Objectif principal du contrat (un seul choix possible)

- Valorisation d'un capital Préparation à la retraite Transmission Revenus/Rentes Prévoyance
 Autres (à préciser) : _____

EN CAS DE CO-SOUSCRIPTION

La co-souscription est limitée aux conjoints mariés sous un régime de communauté. Le dénouement du contrat au second décès est limité aux conjoints mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput portant notamment sur le contrat d'assurance-vie.

Dénouement du contrat

- Au 1^{er} décès (les souscripteurs reconnaissent être mariés sous un régime de communauté)
 Au 2nd décès (les souscripteurs reconnaissent être mariés sous le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale en pleine propriété au conjoint survivant ou sous un régime de communauté avec clause de préciput incluant le contrat d'assurance-vie)

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE ⁽¹⁾

DURÉE DE VOTRE SOUSCRIPTION

- Fixe de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 85 ans moins votre âge)
 Viagère (votre contrat prendra fin au moment de votre décès ou, par anticipation, en cas de rachat total - option par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

VERSEMENT INITIAL SANS FRAIS

- Cocher cette case s'il s'agit d'un transfert en entrée vers meilleurtaux Placement Vie (en cas de transfert issu d'un contrat de type multisupport, ne pas renseigner de montant pour le versement initial, ni pour les valeurs de rachat)

Origine de votre souscription :

Transfert total du contrat _____ (nom du contrat) n° _____

Date d'origine fiscale : ____ / ____ / ____

Montant : _____ € sans frais (minimum 100,00 €)

Réglé par :

- chèque (libellé à l'ordre exclusif de Suravenir)
 prélèvement sur mon compte bancaire (veuillez compléter, par ailleurs, le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement ponctuel" et joindre un relevé d'identité bancaire)

Pour tout versement, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

Origine des fonds :

- Héritage / donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée
 Capitaux activité professionnelle Gains aux jeux Indemnisation / dommages intérêts

En fonction du seuil et des critères en vigueur au jour de l'opération, merci de joindre un justificatif ⁽⁴⁾

VERSEMENTS PROGRAMMÉS SANS FRAIS ⁽⁵⁾ Oui Non

Si oui : veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case "paiement récurrent/répétitif" et joindre un relevé d'identité bancaire.

Montant de chaque versement programmé : _____ €

Périodicité : mensuelle (minimum 25,00 €) trimestrielle (minimum 50,00 €) semestrielle (minimum 150,00 €)
 annuelle (minimum 300,00 €)

Date du premier versement ⁽⁶⁾ : ____ / ____ / ____

- Je (Nous) choisis(sons) un ajustement annuel du montant des versements programmés

CHOIX DU MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT

Je (Nous) choisis(sons) la gestion profilée, demande(ons) et accepte(ons) une gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement de mon (notre) contrat, et notamment les arbitrages qui en résultent. Chaque versement sur mon (notre) contrat sera automatiquement investi selon la répartition du profil choisi conformément au point 7 du Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) - Conditions Contractuelles.

J'opte (Nous optons) pour l'orientation suivante (le détail des orientations est indiqué en fin de la Proposition de Contrat Valant Note d'Information (2/2) - Conditions Contractuelles) :

- M Etoilée – Profil Défensif Plus**
- M Etoilée – Profil Sérénité Plus**
- M Etoilée – Profil Equilibré**
- M Etoilée – Profil Dynamique**
- M Etoilée – Profil Offensif**

OU

Je (Nous) choisis(sons) la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je (nous) souhaite(ons) investir.

RÉPARTITION DU(DES) VERSEMENT(S) (en cas de choix de la gestion libre uniquement)

Je (Nous) répartis(sons) mon(notre) versement initial et les versements programmés sur les supports d'investissement suivants ⁽⁷⁾

Nom du support	Code ISIN	Versement initial	Versements programmés
Fonds en euros Suravenir Rendement 2 <i>Pour accéder au fonds en euros Suravenir Rendement 2, chaque versement doit être investi à hauteur de 30 % minimum du montant total du versement sur une/des unité(s) de compte présente(s) au contrat.</i>		% (70 % maximum)	% (70 % maximum)
Fonds en euros Suravenir Opportunités 2 <i>Pour accéder au fonds en euros Suravenir Opportunités 2, chaque versement doit être investi à hauteur de 50 % minimum du montant total du versement sur une/des unité(s) de compte présente(s) au contrat.</i>		% (50 % maximum)	% (50 % maximum)
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%
		Total : 100 %	Total : 100 %

BÉNÉFICIAIRES

Avant de remplir cette partie, nous vous invitons à consulter l'annexe clause bénéficiaire présente en fin de Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.

Le souscripteur désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

Clause générale en cas de souscription simple

Son conjoint non séparé de corps ou la personne avec laquelle il a conclu un Pacte Civil de Solidarité (PACS) en vigueur à la date du décès, à défaut ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

Clause générale en cas de co-souscription

- Dénouement au 1^{er} décès : en cas de décès de l'un des co-souscripteurs, les capitaux décès seront versés au co-souscripteur survivant à la date du décès, à défaut aux enfants nés ou à naître, vivants ou représentés des co-souscripteurs par parts égales, à défaut les héritiers du souscripteur dont le décès entraîne le dénouement du contrat en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.
- Dénouement au 2nd décès : en cas de décès du dernier co-souscripteur, les capitaux décès seront versés à ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales, à défaut à ses autres héritiers en proportion de leurs parts héréditaires y compris les légataires universels.

Clause libre nominative

Autres bénéficiaires à désigner ci-dessous (toutes les cases doivent être **IMPERATIVEMENT** complétées) :

Nom	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Quote-part (%)

Total : 100 %

Clause libre

Ses héritiers en proportion de leurs parts héréditaires (clause spécifique et obligatoire pour les mineurs)

OPTIONS DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE

Les descriptions des garanties complémentaires optionnelles en cas de décès sont disponibles au point 2°a de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles.

GARANTIE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE EN CAS DE DÉCÈS

(si vous avez au moins 12 ans et moins de 70 ans)

Oui (option payante, cf. point 2⁽¹⁾) Non (par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

Par dérogation à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles, cette garantie n'est pas possible en cas de co-souscription.

GARANTIE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL

(si vous avez au moins 12 ans et moins de 70 ans)

Oui (option payante, cf. point 2⁽¹⁾) Non (par défaut si aucune des 2 cases n'est cochée)

Par dérogation à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles, cette garantie n'est pas possible en cas de co-souscription.

OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMES – OPTION DE RACHATS PARTIELS PROGRAMMES

Si vous décidez de positionner une option d'arbitrages programmés et/ou de rachats partiels programmés sur votre contrat, veuillez compléter le(s) formulaire(s) de l'option (ou des options) sélectionnée(s), à télécharger sur le site placement.meilleurtaux.com et le(s) joindre au bulletin de souscription.

VALEUR DE RACHAT DE VOTRE SOUSCRIPTION DU CONTRAT MEILLEURTAUX PLACEMENT VIE ⁽⁴⁾

La valeur de rachat de la souscription est égale à la somme des valeurs de rachat de chaque support d'investissement.

Compte tenu du caractère multisupport du contrat, de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès et d'un versement réalisé sur une ou plusieurs unités de compte, **il n'existe pas de valeurs de rachat minimales exprimées en euros** de la totalité du contrat du souscripteur. Les valeurs de rachat indiquées ci-dessous sont données à titre d'exemple et ne prennent pas en compte les éventuels versements, arbitrages ou rachats partiels ultérieurs.

En cas de transfert issu d'un contrat multisupport, les valeurs de rachat personnalisées seront communiquées à l'assuré dès le montant du versement initial connu.

SUPPORT(S) EN EUROS

Pour un versement réalisé sur le(s) fonds en euros, la valeur de rachat est égale au montant revalorisé conformément au point 3⁽¹⁾.

A titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en euros. Ces valeurs, qui tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG), ne constituent cependant que des minima auxquels s'ajoute la participation aux bénéfices.

Renseignez les éléments d'informations ci-après relatifs à votre versement initial :

(A) part du versement initial brut versée sur le fonds en euros Suravenir Rendement 2, exprimée en euros

(A) = _____ €

(B) part du versement initial brut versée sur le fonds en euros Suravenir Opportunités 2, exprimée en euros

(B) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)
Cumul des primes nettes	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)	= (A) + (B)
Valeurs minimales garanties pour Suravenir Rendement 2 (taux de FAG de 0,60 %)	= (A)* 0,99400	= (A)* 0,98803	= (A)* 0,98210	= (A)* 0,97621	= (A)* 0,97035	= (A)* 0,96453	= (A)* 0,95874	= (A)* 0,95299
Valeurs minimales garanties pour Suravenir Rendement 2 avec souscription de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 0,74 %)	= (A)* 0,99260	= (A)* 0,98525	= (A)* 0,97796	= (A)* 0,97072	= (A)* 0,96354	= (A)* 0,95641	= (A)* 0,94933	= (A)* 0,94231
Valeurs minimales garanties pour Suravenir Opportunités 2 (taux de FAG de 3,00 %)	= (B)*0,97000	= (B)* 0,94090	= (B)* 0,91267	= (B)* 0,88529	= (B)* 0,85873	= (B)* 0,83297	= (B)* 0,80798	= (B)* 0,78374
Valeurs minimales garanties pour Suravenir Opportunités 2 avec souscription de la garantie complémentaire en cas de décès accidentel (taux de FAG de 3,14 %)	= (B)*0,96860 €	= (B)*0,93818 €	= (B)*0,90872 €	= (B)*0,88019 €	= (B)*0,85255 €	= (B)*0,82578 €	= (B)*0,79985 €	= (B)*0,77473 €

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux.

En cas de choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès, le(s) fonds en euros du contrat ne comporte(nt) pas de valeur de rachat minimale garantie.

Des simulations de valeurs de rachat sont données au point 3b des conditions contractuelles.

SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Pour un versement réalisé sur les unités de compte, la valeur de rachat exprimée en euros est égale au produit du nombre d'unités de compte détenues par la valeur liquidative de l'unité de compte (UC).

Exemple de calcul au terme de la première année pour un investissement net de frais sur versement(s) représentant 100 parts en début d'année, avec ou sans choix de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel :

- sans mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 0,60 \%) = 99,4000$ UC,
- avec mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel : $100 \times (1 - 0,74 \%) = 99,2600$ UC.

La valeur de rachat de l'unité de compte (UC) en euros au terme de la première année est donc :

- de $99,4000 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre sans mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel,
- ou de $99,2600 \times$ valeur liquidative de l'UC au 31 décembre avec mise en place de la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel.

À titre d'exemple, le tableau ci-après décrit l'évolution, sur les huit premières années, de la valeur de rachat exprimée en nombre d'unités de compte d'un investissement net de frais représentant 100 parts. Ces valeurs de rachat tiennent compte des frais annuels de gestion (FAG).

Renseignez les éléments d'informations ci-après relatifs à votre versement initial:

(C) : part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros

(C) = _____ €

Au terme de l'année	1	2	3	4	5	6	7	8
Cumul des primes brutes	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Cumul des primes nettes	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)	= (C)
Nombre d'unités de compte minimal garanti sans option (taux de FAG de 0,60 %)	99,4000	98,8036	98,2108	97,6215	97,0358	96,4536	95,8749	95,2996
Nombre d'unités de compte minimal garanti avec la garantie complémentaire optionnelle en cas de décès accidentel (taux de FAG de 0,74 %)	99,2600	98,5255	97,7964	97,0727	96,3544	95,6413	94,9336	94,2311

Les valeurs de rachat ci-dessus ne tiennent pas compte de tous les prélèvements, notamment des prélèvements sociaux et fiscaux et des frais qui ne peuvent être déterminés lors de la souscription.

Les prélèvements effectués sur la provision mathématique du contrat ne sont pas plafonnés en nombre d'unités de compte.

Pour les supports en unités de compte, Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DÉCLARATION DU (DES) SOUSCRIPTEUR(S) / INFORMATIONS

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance de la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (Réf. 5555) comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné.

Je (nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon (notre) contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon (notre) contrat, me (nous) permettant de prendre ma (notre) décision d'investissement en connaissance de cause.

A cet effet, j'ai (nous avons) choisi de prendre connaissance des Informations Spécifiques des options d'investissement sous-jacentes du contrat sur le site indiqué dans le Document d'Informations Clés du contrat.

Je (nous) reconnais(sons) également avoir été informé(e)(s) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par le(s) souscripteur(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

J'accepte (nous acceptons), sous réserve de la disponibilité des documents en version dématérialisée, de recevoir toute information, convocation, notification ou communication de la part de Suravenir et de Meilleurtaux Placement, relative à ma (notre) souscription du contrat meilleurtaux Placement Vie (notamment conditions particulières, conditions contractuelles, avis d'opéré, relevés d'information annuels), déposée par Suravenir ou Meilleurtaux Placement au sein de mon (notre) espace personnel sur Internet et/ou par courriel dans ma (notre) messagerie personnelle à l' (aux) adresse(s) électronique(s) que j'ai (nous avons) indiquée(s) ci-dessus.

Je (nous) suis (sommés) informé(e)(s) pouvoir renoncer à la présente souscription pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle je (nous) suis (sommés) informé(e)(s) de la conclusion du contrat meilleurtaux Placement Vie, telle qu'indiquée dans la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée ou envoi recommandé électronique avec avis de réception adressée à : Suravenir - Service Gestion Vie - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 Elle peut être faite selon le modèle ci-après : "Je (nous) soussigné(e)(s) (nom, prénom et adresse du (des) souscripteur(s)) déclare(ons) renoncer à la souscription du contrat meilleurtaux Placement Vie que j'ai (nous avons) signée le (_____) et vous prie(ions) de bien vouloir me (nous) rembourser l'intégralité des sommes versées dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente lettre. Le motif de ma (notre) renonciation est le suivant : (_____)". Je (nous) reconnais(sons) également être informé(e)(s) que toutes les garanties, dont les garanties décès, cessent à la date de réception par Suravenir de la lettre de renonciation. (Date et signature(s))".

En cas de vente à distance, je (nous) demande(ons) l'exécution immédiate de mon (notre) contrat avant l'expiration du délai de renonciation de 30 jours prévu par l'ordonnance du 6 juin 2005 relative à la vente à distance.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

L'enregistrement de la présente demande est confirmé par des conditions particulières. Si elles ne vous étaient pas parvenues dans un délai d'un mois, nous vous remercions d'en informer votre distributeur.

LE PRÉSENT BULLETIN ET L'ENSEMBLE DE SES ANNEXES VALENT PROPOSITION D'ASSURANCE

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____		
Signature du souscripteur précédée de la mention « lu et approuvé »	Signature du co-souscripteur éventuel précédée de la mention « lu et approuvé »	Souscription présentée par : meilleurtaux Placement 18 rue Baudrairie 35000 Rennes

Si mineur : signature du ou des représentants légaux en indiquant « représentants légaux » au-dessus des signatures, et du mineur si âgé de 12 ans et plus.

(1) Tous les points renvoient à la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles

(2) La co-souscription n'est possible que pour les couples mariés sous un régime de communauté. Merci de joindre l'annexe de co-souscription.

(3) Le critère de résidence fiscale s'apprécie au regard de la réglementation nationale du (des) pays envers lequel (lesquels) vous êtes soumis à une obligation déclarative en matière fiscale. Cette résidence fiscale et les informations correspondantes doivent être déclarées à Suravenir dans le présent document dès lors que la France a conclu avec l'Etat concerné un accord prévoyant l'échange d'informations en matière fiscale. Suravenir pourra, le cas échéant, de façon automatique ou sur demande, transmettre des informations relatives au contrat et/ou son souscripteur et/ou son bénéficiaire à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans le but de satisfaire à ses obligations, notamment dans le cadre de l'échange automatique d'informations, conformément à la réglementation en vigueur.

(4) Se reporter au document "Comment remplir votre Proposition d'Assurance Valant Note d'Information (1/2) – Bulletin de Souscription"

(5) Cette option est incompatible avec l'option "rachats partiels programmés".

(6) Votre premier versement aura lieu le mois suivant la validation de votre demande.

(7) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement placée à la fin des Conditions Contractuelles ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés ou Documents d'Informations Spécifiques, ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, à l'annexe complémentaire de présentation remis lors d'un premier investissement sur le support concerné et disponibles auprès de votre intermédiaire.



SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).



meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n° D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement. Siège social : 18 rue Baudrairie 35000 Rennes. Tél : 01 47 20 33 00. Courriel : placement@meilleurtaux.com. Site Internet : placement.meilleurtaux.com. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal Ville

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif ⁽¹⁾
 Paiement ponctuel ⁽²⁾

Signé à* : _____ **le* :** ____/____/____
Lieu Date

Signature(s)* :
Veillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.

(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.

Parrainage 2024

Pour une première souscription/adhésion au contrat d'assurance vie ou PER
reçue du **1^{er} avril au 30 avril 2024**, bénéficiez d'une prime de :

**Pour le
PARRAIN**

Jusqu'à

1 000 €
offerts sous conditions ⁽¹⁾

+

**Pour le
FILLEUL**

Jusqu'à

1 000 €
offerts pour une première
souscription ⁽¹⁾

Cette offre ne doit pas constituer un élément déterminant de votre choix d'investissement.
Les investissements en Unités de Compte présentent un risque de perte en capital.

Code Parrain :

Fait à : _____

Le : _____

Signature :

⁽¹⁾ Offre réservée aux parrains personnes physiques majeures au jour de la souscription de leur filleul, ouvrant son premier contrat avec Meilleurtaux Placement d'un montant de 5 000 € minimum sous réserve d'acceptation du dossier et de conservation par le filleul de son investissement initial pendant une durée d'au moins un an. Parrain et filleul doivent être deux personnes physiques différentes.

Pour toute souscription d'un filleul éligible, le parrain et son filleul bénéficieront d'une prime individuelle égale à 0,50 % du montant initial investi par le filleul, payée dans un délai de quatre mois suivant la validation du contrat. Exemples : 25 € offerts au parrain et au filleul, pour un versement de 5 000 € par le filleul ou 50 € pour un versement de 10 000 € ou 250 € pour un versement de 50 000 € ou 1 000 € pour un versement de 200 000 € ou plus. La prime au parrain sera versée par virement bancaire. Pour bénéficier de l'offre, le filleul doit renseigner le code de son parrain lors de sa souscription dans le champ prévu à cet effet ou retourner le coupon de parrainage, complété et signé, à son dossier de souscription. Listes des contrats éligibles à cette offre et conditions de l'offre par contrat :

Meilleurtaux Allocation Vie : La prime du filleul sera versée par virement sur le compte du filleul.

Meilleurtaux Liberté Vie, Meilleurtaux Liberté PER : La prime du filleul sera versée sur le support Fonds Euro Nouvelle Génération du contrat ouvert.

Meilleurtaux Placement Vie : La prime du filleul sera versée sur le contrat, en gestion libre sur le support Meilleurtaux Horizon 2028 (FR001400JOY4), en gestion à horizon ou le mandat d'arbitrage, selon le profil du contrat. L'accès à l'investissement donnant droit à prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Offre valable du 1^{er} avril au 30 avril 2024, sauf modification ou interruption mentionnées sur le site Meilleurtaux Placement.

Le filleul a la possibilité de renoncer à sa souscription / adhésion dans un délai de 30 jours à compter de la date de signature de son bulletin de souscription.

Les données collectées dans ce formulaire sont indispensables à la mise en œuvre du conseil en placement financier par MeilleurPlacement (Meilleurtaux Placement). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le client dispose sur ces données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité et d'un droit à définir des instructions concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données personnelles, après son décès qu'il peut exercer sur simple demande auprès de MeilleurPlacement : donneespersonnelles-mpl@meilleurtaux.com

Meilleurtaux Placement - 18 rue Baudrairie 35000 Rennes - placement@meilleurtaux.com - 01 47 20 33 00

Meilleurtaux Placement est une marque exploitée par la société MeilleurPlacement, SAS au capital de 100 000 €, RCS de Rennes 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, Conseil en Investissements Financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine), courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - 75009 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la bourse - 75082 PARIS Cedex 02.